



Français langue d'accueil

PROJET ASSOCIATIF 2024-2027

Accueillir et transmettre



01 Nos fondements

Accueillir et accompagner vers l'autonomie

Depuis 2008, l'association Français langue d'accueil (F.L.A.) accueille et accompagne dans leur parcours d'intégration en France des personnes migrantes non-francophones, présentes en région parisienne, demandeurs d'asile ou bénéficiaires de la protection internationale et des personnes présentes qui leur sont liées.



Quel que soit le stade de leur parcours d'exil et alors qu'ils sont en situation généralement très précaire, F.L.A. leur propose un accompagnement qui vise à développer leur capacité d'agir de manière autonome, en partant de l'apprentissage du français et de l'appropriation de la culture française.

Cet accompagnement favorise, autant que possible, la création de liens afin de faciliter leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle. Pour ce faire, F.L.A. entend promouvoir et faciliter l'engagement et la participation à la vie associative de toutes ses parties prenantes bénévoles et salariées, ainsi que les apprenants, qui sont encouragés à en faire partie s'ils le souhaitent.

Assurer une mission citoyenne d'intérêt général



F.L.A. est une association laïque et non communautaire. Elle garantit aux personnes accueillies un égal accès à l'apprentissage de la langue et de la culture, avec une attention particulière portée à l'accès des femmes. Toutes les personnes accueillies sont bienvenues et ont droit au même respect, quels que soient leur nationalité, leur genre, leur âge, leur religion, leur orientation sexuelle et en mettant en avant auprès d'elles les valeurs de tolérance, de cohésion et de solidarité.

En 15 ans, près de 10 000 personnes migrantes sont passées par F.L.A.

F.L.A. entend, par son action citoyenne directe auprès des personnes et sa participation au débat public, faire évoluer le regard porté sur les migrants et celui des migrants sur la France.

En 2022-2023, près de 700 apprenants, d'une cinquantaine de nationalités différentes, dont plus d'un tiers de femmes, ont participé, dans 15 lieux différents dans le nord et l'est de Paris, à:

- des ateliers sociolinguistiques de l'alphabétisation au niveau B1, à raison d'environ 9h/semaine (plus de 6 000 heures d'ateliers et 47 000 heures, tous apprenants confondus)
- des ateliers socioculturels,
- et ont pu bénéficier d'un accompagnement à l'insertion socio-professionnelle, si besoin

Toutes ces activités ont été assurées par 150 bénévoles environ, avec l'appui d'une équipe permanente de 6 salariés, 2 jeunes volontaires du service civique et plusieurs stagiaires.

Respecter les grands principes



Partant d'une initiative citoyenne et formellement créée en 2010, par le dépôt de ses statuts en préfecture, dans le cadre démocratique posé par la loi de 1901, l'association Français langue d'accueil (F.L.A.) remplit sa mission d'intérêt général, dans le respect de trois grands principes :

- le respect des droits humains tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme³
- le principe de fraternité et l'affirmation de sa valeur constitutionnelle⁴
- le respect des droits des migrants tels qu'ils sont garantis par les traités et lois

F.L.A veille à ce que les valeurs républicaines soient respectées par tous au sein de l'association. Elle a souscrit en ce sens au contrat d'engagement républicain prévu par la loi du 12 avril 2000 et par son décret d'application du 31 décembre 2021.⁵

Privilégier une approche globale de l'apprentissage du français

F.L.A. met en œuvre ses actions directement auprès des personnes ou avec l'aide de ses partenaires :

- en créant une relation de confiance qui permette à l'apprenant de se sentir en sécurité pour effectuer son parcours d'apprentissage,
- en déclarant que

“ tout échange en français est apprentissage de la langue ”



- en faisant siens les principes de l'éducation populaire « éducation par tous, pour tous et partout »
- en encourageant le développement des liens entre tous, afin d'approfondir la connaissance réciproque des cultures,
- dans un souci permanent de qualité et d'action transparente à l'égard de toutes les parties prenantes de son activité (adhérents, apprenants, bénévoles, salariés et partenaires),
- avec une évaluation régulière de son utilité sociale.
- en toute indépendance, notamment en s'assurant que les sources de financement ne déforment pas l'essence de sa mission et les fondamentaux de son exécution,

Veiller à un équilibre entre bienveillance et exigence



Une bienveillance à l'égard des apprenants, par la prise en compte dans leurs parcours des difficultés matérielles et morales qu'ils peuvent rencontrer.

Une exigence, par la formalisation des engagements réciproques de participation aux ateliers et à la vie de l'association, à l'aide d'une médiation linguistique si nécessaire.

2. Statuts de FLA - article 2 Objet Cette association a pour but de promouvoir la langue et la culture française auprès des réfugiés, des demandeurs d'asile ou de toutes personnes migrantes arrivant en France, et en particulier en région parisienne et ce, par tous les moyens.

3. Déclaration du 10 décembre 1948.

4. Décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet 2018.

5. Les 7 engagements: respect des lois de la République, liberté de conscience, liberté des membres de l'association, égalité et non-discrimination, fraternité et prévention de la violence, respect de la dignité de la personne humaine, respect des symboles de la République.

02

Notre démarche pour préparer les trois prochaines années

Un contexte social en évolution permanente



L'association est née de la volonté d'agir de ses fondateurs face à une situation de crise. En 2008, des centaines d'Afghans, Iraniens et Irakiens se réfugient square Villemin dans le 10ème arrondissement de Paris et vivent dans le plus grand dénuement. Un besoin majeur, sans réponse, est vite identifié par des habitants du quartier: l'apprentissage du français. Des ateliers d'apprentissage de la langue sont alors organisés sur place, bénévolement.

Depuis, la France et plus largement l'Europe ont été confrontées à de nombreuses arrivées de migrants. Tout indique que cette tendance va s'accroître et se tendre, du fait notamment des désordres climatiques qui viennent en sus des guerres, dictatures et crises économiques.

Par ailleurs, la législation évolue en permanence, notamment dans le sens d'un renforcement des exigences concernant le niveau de langue et les critères d'intégration, comme préalables obligatoires à l'acquisition d'un statut durable.

La démarche initiale des bénévoles s'est donc affirmée, avec l'appui des pouvoirs publics, comme mission sociale indispensable dans la durée, pour accueillir, créer du lien et transmettre le mieux possible notre langue et notre culture, en complémentarité avec les acteurs de l'intégration et de la solidarité.⁶



Enfin, les fondateurs ont « passé la main » tout en restant impliqués, amenant les membres de l'association, à ré-interroger le projet associatif d'origine, en vue de mieux l'ajuster aux besoins des personnes accueillies et d'en adapter l'organisation pour les trois ans à venir.

Une démarche collective organisée



En juillet 2023, le Conseil d'administration a organisé un séminaire ouvert à tous les membres et salariés volontaires qui a permis d'initier la démarche. Puis, il a mis en place un comité de pilotage dont la mission a été d'élaborer ce projet associatif. Il a été présenté pour approbation au Conseil d'administration du 7 mars, puis à l'Assemblée générale du 23 mars 2024.

Ce comité de pilotage était composé de membres du Conseil d'administration, dont le co-président, d'autres bénévoles volontaires, de la directrice déléguée et, à certaines étapes, d'apprenants.

Le comité s'est fixé une feuille de route sur six mois, découpée en trois étapes (repérage des besoins et attentes des personnes accueillies, définition d'un parcours d'apprentissage idéal, adaptation des ressources humaines et de la gouvernance).

Près de 80 interviewsf ont été menées auprès d'apprenants (de tous niveaux, avec interprétariat quand nécessaire), de bénévoles (de toutes activités sociolinguistiques, socioculturelles et sportives, insertion socioprofessionnelle), de tous les salariés et membres du Conseil d'administration, de partenaires pédagogiques, d'activités ou financiers, et auprès d'autres structures inspirantes (associations d'insertion par l'activité économique et organismes de formation, notamment).



Les orientations présentées sont ainsi le résultat d'une co-production, fruit de l'expérience accumulée, des savoir-faire et de la confrontation entre ambitions et réalité des activités proposées.



03 Nos orientations pour 2024-2027

1. Proposer des parcours à partir de l'apprentissage de la langue, pour favoriser une intégration autonome dans la vie et le monde professionnel français

Confortés dans nos valeurs, nos missions et nos principes lors des nombreuses consultations, nous avons décidé de nous donner les orientations interdépendantes suivantes:

Assurer un accueil chaleureux, attentif, bienveillant et sécurisant des primo-arrivants non francophones, pour créer du lien entre personnes accueillies, bénévoles, salariés et partenaires, tout au long de leur parcours apprenant :

- en proposant à la fois un cadre formel d'apprentissage et des temps d'échanges plus informels,
- en développant les activités partagées (soirées, sorties, repas, sport, etc.),
- en organisant des rencontres avec des partenaires et d'anciens participants,
- en multipliant les opportunités d'interactions avec des citoyens français, pour favoriser la création d'un réseau personnel, hors de leur propre communauté.



Créer un lieu d'accueil permettant à la fois de la convivialité et des échanges mais aussi un travail serein seul ou à plusieurs et des pauses détente.

Proposer des voies diversifiées d'apprentissage de la langue française, dans le cadre de parcours bâtis à partir des besoins de chaque personne, articulant ateliers collectifs et suivi individuel:

⇒ Un parcours personnalisé construit à partir :

- des besoins et des projets -voire des rêves- de chacun, qu'il faut veiller à faire exprimer,
- d'une évaluation du niveau en français et du nombre d'années de scolarité passées dans le pays d'origine, comme des compétences acquises antérieurement et dans le parcours migratoire,
- de la prise en compte des contraintes et freins périphériques potentiels de la personne (âge, santé, garde d'enfants, formation, emploi, rendez-vous fréquents, etc.),
- de la diversité des activités proposées par F.L.A. autour de l'apprentissage de la langue : des découvertes culturelles, de la préparation à l'insertion socio-professionnelle et de la participation à la vie associative.

⇒ Un parcours fixé sur des objectifs clairs et accessibles de progression, permettant de s'auto-évaluer ou d'être évalué et conduisant, si possible, jusqu'à l'obtention d'une certification (type Delf).

⇒ Un parcours favorisant la participation active et régulière de l'apprenant, et privilégiant les contacts et liens avec d'autres,

⇒ Un parcours constitué de contenus concrets permettant d'apprendre, dans un groupe mixte en âge, genre et nationalités, un français oral et écrit, adapté aux situations de la vie courante (santé, maternité, logement, outils numériques, accès aux droits, garde ou scolarisation des enfants, monde du travail, etc.), de découvrir la société française et les valeurs qui la structurent (égalité femmes-hommes, liberté d'expression, laïcité).



⇒ Dans des conditions d'apprentissage (lieux, horaires, pédagogie) qui tiennent compte de ses contraintes et disponibilités autant que possible, tout en permettant à l'apprenant de s'engager dans la continuité, tant en termes de participation aux ateliers que d'effort à fournir pendant la durée de son parcours.



⇒ Un parcours animé par des intervenants bénévoles garants d'une pédagogie structurée et diversifiée, dynamique et participative, notamment avec l'emploi de méthodes communes, l'utilisation d'outils ludiques et numériques, l'organisation de sorties, de pratiques culturelles ou sportives, etc.

⇒ Un parcours qui comprend des activités optionnelles (par exemple des groupes ouverts ou sans exigence de niveau), favorisant les échanges et les découvertes.



⇒ Un parcours complété d'apprentissages individualisés si besoin et jalonné d'un suivi de progression en référence aux objectifs fixés ensemble.

Proposer une écoute active et un appui à chaque apprenant:



- Pour favoriser l'expression d'avis, rêves, envies et projets, depuis l'élaboration du parcours, jusque dans ses ajustements et bifurcations éventuelles, notamment vers un métier et/ou vers un emploi
- Pour encourager et soutenir dans la durée
- Pour pointer et apprécier ensemble des progrès et/ou difficultés, en trouvant des solutions au sein de F.L.A. ou en orientant vers les bons interlocuteurs lorsque l'association ne sait pas ou ne peut pas faire
- Pour accompagner les démarches et aider à comprendre les exigences de l'administration
- Pour l'aider dans sa connaissance du monde du travail, de ses codes et des dispositifs l'y conduisant, en visant, suivant ses souhaits et capacités, et si besoin par étapes, soit la reprise d'études, soit l'accès à une formation professionnelle, soit une insertion professionnelle, si possible durable.

2. S'allier entre apprenants, bénévoles, salariés et partenaires pour réaliser ce projet associatif commun: principes d'action

Ni établissement d'enseignement, ni organisme de formation, ni entreprise d'insertion, le projet de F.L.A. repose sur la complémentarité entre dynamique bénévole, responsable et engagée, d'une part et, d'autre part, une équipe permanente de salariés en appui transversal au développement de l'association, ainsi que sur des partenaires dont les apports sont essentiels.

Vers une diversification des profils bénévoles



Ayant pris la mesure des nouvelles formes d'engagement dans la société d'aujourd'hui - en particulier celles de contribuer à un projet spécifique limité dans le temps ou durable, y compris en soirée et fin de semaine - nous adapterons nos recherches et notre accueil, en diversifiant les profils, les âges, les compétences et les missions à confier pour pouvoir continuer de constituer et développer des équipes bénévoles solides, dynamiques et responsables, avec l'appui des salariés.

Vers un accompagnement renforcé et formatif des intervenants bénévoles

S'appuyant sur la charte du bénévolat existante, F.L.A. aura à cœur de proposer un parcours initial et modulable aux intervenants, tout au long de leur engagement, qu'ils animent des ateliers le jour ou le soir, qu'ils assurent un suivi individuel ou un accompagnement vers l'emploi, afin de les aider à construire progressivement leur pratique, qu'elle soit pédagogique ou autre, en lien avec les objets dans lesquels ils s'investissent, pour :

- entretenir un état d'esprit d'ouverture, de curiosité pédagogique et associative
- encourager la prise d'initiative pour l'organisation de groupes d'intervenants dans les ateliers
- permettre aux intervenants bénévoles de faire le point avec un référent, sur leur pratique ou leur engagement associatif,
- multiplier les possibilités d'échanges de pratiques entre intervenants,



- continuer à proposer une formation riche et diversifiée, tant sur les aspects pédagogiques que sur les conditions d'accueil et d'intégration notamment d'insertion socioprofessionnelle des étrangers
- accompagner la découverte de la vie associative de F.L.A., pour des volontaires dont c'est le premier engagement, notamment des apprenants, et accompagner leur prise de responsabilité éventuelle
- favoriser la participation aux groupes de travail internes et l'émergence d'idées nouvelles
- encourager l'engagement bénévole des apprenants

Beaucoup d'apprenants et d'apprenantes se sont déjà mobilisés bénévolement au cours des années, pour participer à la vie de F.L.A., au-delà de leurs propres apprentissages et besoins. Ponctuellement ou régulièrement, ils participent à l'organisation de rencontres, d'événements ou de sorties. Ils participent – voire animent - des travaux collectifs ou séances de sport, cuisinent, apportent des compétences notamment numériques, effectuent des traductions, soutiennent d'autres apprenants, participent au conseil d'administration, etc.

De leur propre avis, reçu lors des interviews, c'est une occasion, non seulement de s'enrichir d'un aspect important de la vie française en participant concrètement à une dynamique associative, mais aussi de passer de la seule position d'apprenant à une démarche de plus en plus volontaire d'intégration à la vie citoyenne française, à l'égal des autres bénévoles.

Cette mobilisation peut être mieux favorisée au cours du parcours F.L.A., par l'explicitation des fondements de la vie associative, la stimulation bienveillante ou la prise en compte d'envies spontanées de participation bénévole, le repérage d'appétences et de compétences, l'organisation d'espaces d'expression, l'aide à la concrétisation dans des activités existantes ou à créer, en tant que bénévole, avec un accompagnement à une prise de responsabilité progressive.

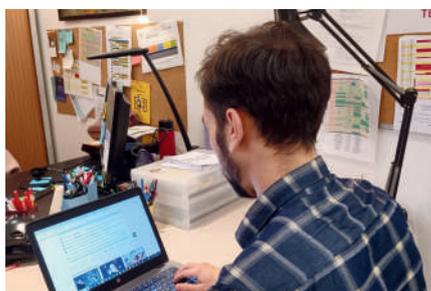
En ce sens, une telle démarche devra pouvoir faire l'objet d'une capitalisation valorisée formellement, si elle peut contribuer au parcours d'intégration de la personne dans la société française.

Vers une vie associative toujours plus attractive et responsabilisante

S'il est clair pour tous les interviewés que la vie associative et les instances de gouvernance sont les moteurs de l'action, que l'ensemble doit être démocratique, désintéressé et participatif, F.L.A. se trouve confrontée, à l'instar de beaucoup d'autres associations, au renouvellement de sa dynamique associative. Cela ne pourra se faire qu'en mobilisant de nouveaux ressorts pour amener les bénévoles à une participation/contribution à l'association dépassant l'engagement direct et circonscrit pour lequel ils sont souvent venus à F.L.A.

Nous veillerons à être plus efficace et plus agile dans le respect de la participation de tous et des obligations posées par la loi de 1901:

- en veillant à une bonne répartition des rôles au sein des instances de décision, entre le Conseil d'administration et le bureau, entre le bureau et la direction déléguée de l'association, avec une attention particulière à la participation de chacun et au bon rendu-compte des décisions.



- en favorisant la constitution de groupes de travail thématiques ou de groupes projet, diversifiés dans leur composition, plus clairement articulés avec le Conseil d'administration et l'équipe permanente.
- en mettant à niveau et en dynamisant les modalités de communication interne et d'animation, avec par exemple, des visioconférences et webinaires, des moments de rencontre, des interventions extérieures et des événements festifs.



- en améliorant la capitalisation de l'expérience acquise, sa transmission et sa mise à la disposition de tous.

Vers des fonctions de coordination et d'expertise permanentes et transversales

Forte de son expérience et des consultations menées auprès d'autres associations, F.L.A. entend clarifier la complémentarité des rôles et responsabilités entre bénévoles et salariés afin de favoriser la coopération, l'efficacité et la reconnaissance mutuelle.

En ce sens l'association s'attachera à :

- mieux délimiter les activités des salariés, dans leurs fonctions transversales de coordination et d'expertise, en appui aux activités des bénévoles ;
- éviter la substitution des bénévoles par des salariés, même pour compenser une discontinuité d'activités qui serait liée au manque de compétences ou de disponibilité bénévole ;
- encourager l'organisation entre bénévoles par la désignation de référents (de groupes ou d'activités) pour éviter aux salariés la multiplication de leurs interlocuteurs ;
- prévoir des horaires de travail permettant d'équilibrer l'investissement de chaque salarié entre journée, soirée et week-end, comme les besoins des apprenants et de la vie associative l'exigent ;
- assurer le droit à la déconnexion.



Vers un approfondissement et un élargissement des partenariats et des ressources

Depuis son origine, F.L.A. agit et noue des partenariats avec les acteurs du territoire et de l'asile, de l'accueil des étrangers, de l'intégration et de la solidarité, dont l'Etat et la Ville, dès lors que leurs propres valeurs à tous, objectifs et principes d'action sont compatibles avec ceux de F.L.A.

Qu'il s'agisse de soutien financier, sans lequel F.L.A. ne pourrait continuer d'exister, d'apports en nature (prêts de salles notamment), de mécénat de compétences ou du relais assuré par les acteurs de l'asile et de l'intégration, F.L.A. ne conçoit son action que dans la poursuite, l'approfondissement et la diversification de ses partenariats. Ces partenariats visent, par une entraide permanente, à assurer une continuité entre l'orientation initiale, l'apprentissage de la langue et l'insertion sociale et professionnelle.



F.L.A. cherche, par ce travail en réseau, à trouver des réponses à des besoins spécifiques ou des problèmes auxquels l'association ne peut ou n'a pas vocation à répondre, par exemple l'accompagnement dans la demande d'asile, l'hébergement, l'assistance sociale ou psychologique.

F.L.A. continuera, par ailleurs, à développer son ancrage dans le territoire mais aussi au-delà pour mieux tenir compte des lieux fréquentés par ses bénéficiaires.

Vers une contribution plus élaborée au débat public

Forte de l'engagement de ses bénévoles et de l'expérience vécue par ses bénéficiaires, F.L.A. développera sa participation au débat public pour faire changer le regard sur les questions d'accueil et d'intégration des étrangers, ainsi que sur l'évolution de la langue française et les conditions de sa transmission. Elle s'attachera, dans cette optique, à saisir des opportunités de participation à des recherches académiques et mener des expérimentations avec les apprenants.

Vers un équilibre financier durable

Seul un équilibre financier durable et c'est pour cela que nous en faisons une priorité pour les trois années à venir, nous permettra à la fois de:

- continuer à assurer la coordination des activités,
- assurer un accueil des apprenants et des bénévoles plus digne,
- réunir des conditions de travail épanouissantes pour l'équipe permanente,
- développer la formation des bénévoles, et investir dans des outils pédagogiques, notamment numériques,
- disposer d'un système d'information et de gestion adapté, pour mieux gérer les volumes de données et libérer du temps, mais aussi répondre aux exigences des financeurs et communiquer de manière plus réactive et ciblée.



Depuis 15 ans, F.L.A. rencontre des personnes migrantes en leur proposant un accompagnement fondé en premier lieu sur l'apprentissage de la langue française comme langue d'accueil. Or pour celles-ci, le français est d'abord une langue d'exil.

Depuis ses débuts le projet de l'association est donc de transformer ce tiraillement fondamental en processus inclusif.

L'ambition de notre projet pour les années 2024-2027 est ainsi de consolider cette mission première, en proposant à chacun des parcours de qualité les plus personnalisés possible, en renforçant notre exigence pour toutes les parties prenantes, et en améliorant l'accueil grâce à un lieu de vie à la fois ouvert, chaleureux et convivial.



Français langue d'accueil

28 rue de l'Aqueduc
75010 PARIS

Tél. : 09.80.89.58.98

www.francais-langue-daccueil.org

Nous contacter



Français Langue d'Accueil



Français langue d'accueil



francaislanguedaccueil@orange.fr